

→ CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Code RNCP : 2303

NOUVEAUTÉ :
formation dispensée à Yvetot (76)
ou Le Neubourg (27) ou Sées (61)

ACTION DE FORMATION / FORMATION CONTINUE

Durée :

- Formation à temps plein sur 8 mois ;
- 595h en centre de formation (17 semaines) ;
- 455h en entreprise (13 semaines) ;
- Septembre à avril.

Lieu :

Yvetot ou Sées ou Le Neubourg

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel et à distance
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation :

A partir de 7554€ (formation complète, 3 blocs)

Financement :

Des prises en charge sont possibles selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Rémunération :

Possibilité de bénéficier d'une rémunération selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 51 10

 cfppa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex

 www.cfppa.naturapole.fr

Tracteurs et Machines Agricoles | Mécanicien-ne agricole (formation au CACES Engins de chantier)

Formation proposée en 3 blocs de compétences.

Ce diplôme est également accessible
en formation par apprentissage ou en VAE (naturapole.fr)

Objectifs de la formation

Le CS Tracteurs et Machines Agricoles est une formation qualifiante de niveau 3 qui permet à son titulaire d'être capable de :

- participer à la gestion du parc de matériel de l'entreprise et de l'atelier ;
- réaliser les travaux agricoles mécanisés de l'exploitation ou pour le compte des clients et adhérents d'une entreprise en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement ;
- assurer l'entretien et la maintenance courante des matériels et équipements de l'entreprise ;
- communiquer dans l'entreprise et hors de l'entreprise avec les partenaires et les donneurs d'ordre.

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet «naturapole.fr».

Public concerné

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts CIF, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation),
- Particuliers,
- Pour les CACES : être âgé-e de 18 ans minimum,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois pour les formations financées par la Région Normandie.



Contenu de la formation

3 blocs de compétences :

- Bloc1 : Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité ;
- Bloc2 : Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité ;
- Bloc3 : Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Formation au CACES R482 Engins de chantier :

- Catégorie A : Tracteurs et petits engins de chantiers,
- Catégorie E : Tombereaux - motobasculeur supérieur à 6 tonnes,
- Catégorie F : Chariot manutention tout terrain à mat vertical ou flèche télescopique.

Conditions d'admission

- Projet professionnel déterminé et aptitudes pour entrer en formation qualifiante,
- Etre titulaire d'un CAPa, BEPA, BPA et 12 mois d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme

OU

- 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein dans un autre emploi.

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au-la demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du-la candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

Evaluation - Validation

La formation est composée de 3 unités capitalisables/blocs de compétences. Ces unités capitalisables sont indépendantes les unes des autres. Le diplôme de cette spécialisation est délivré lorsque ces 3 unités capitalisables/blocs de compétences sont obtenues.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation sont proposés.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (2018-2022) : 85.7%
- Taux moyen de satisfaction (2018-2022) : 93.4%
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2021, à 6 mois) : 50%

NOUVEAUTÉ :
formation dispensée à Yvetot (76)
ou Le Neubourg (27) ou Sées (61)

Contact secrétariat :

Tél. 02 35 95 51 10
cfppa.yvetot@educagri.fr

Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex

www.cfppa.naturapole.fr



cfppa.naturapole.fr